



Comité technique de réseau Insee du 3 juillet 2019

Liminaire

« Monsieur le Président,
mesdames et messieurs les membres du comité technique de réseau.

Compte tenu de la sensibilité et de l'importance du sujet sur les règlements intérieurs pour l'ensemble des agents de l'institut, notre propos se concentrera aujourd'hui sur ce seul point.

Si nous nous positionnons aujourd'hui contre ce projet de circulaire, ce n'est pas en soi contre la démarche d'harmonisation. Ce que nous regrettons, c'est l'absence des conditions pour un dialogue constructif, et un calendrier ne permettant pas la discussion nécessaire avant un vote.

Ce que nous demandons, c'est la mise en place rapide d'un calendrier de discussion tenant compte de manière cohérente des réflexions à conduire, éventuellement de manière simultanée, sur les différentes composantes du projet : cadre réglementaire, cycles de travail, harmonisation nationale de certaines pratiques en lien avec les horaires

variables, parce que nous pensons que cela est nécessaire pour assurer l'équité entre les agents de l'institut quel que soit leur établissement. Et pour finir, une discussion locale aux niveau des comités techniques, pour tenir compte des spécificités locales mais dans les limites de la préoccupation d'équité à laquelle nous sommes particulièrement sensibles.

Nous demandons également que soit envisagé un étalement de la mise en oeuvre des mesures, pour qu'elles ne soient pas toutes appliquées au 1er janvier 2020. Cela pourrait notamment être le cas de celle concernant les jours de congés pour les agents partant en retraite, dont le départ est déjà planifié.

Enfin nous demandons que soit organisée une réelle information institutionnelle de la part de l'administration à l'attention des agents, régulière et à tous les échelons géographiques. Le message intersyndical du 27 juin a à cet égard produit un effet significatif auprès des agents, qui montre qu'il est nécessaire de les informer de ce qu'ils vont perdre mais aussi, nous l'espérons, de ce qu'il peuvent gagner.

Les écrêtages mesurables, que vous affichez dans l'une des notes accompagnant le projet de circulaire, représentent 44 ETP annuels. Ils sont l'expression incontestable d'un déséquilibre entre les charges et les ressources.

Les tâches à coût « masqué », en particulier, sont de plus en plus nombreuses et suivent une dynamique de forte croissance: tâches administratives, messageries surchargées nécessitant un temps de gestion et d'absorption mentale, nombre d'actions journalières à effectuer de plus en plus élevé, dysfonctionnement des outils notamment Libreoffice dont on se plaint partout des lenteurs et des plantages, etc.

Ces éléments suggèrent une réflexion plus approfondie que la simple évocation d'une journée de 8h, perçue par nombre d'entre nous comme une provocation et un recul. Nos contextes de travail et leur conciliation avec nos vies familiales, et l'actualité législative, avec un projet de Loi sur la transformation de la fonction publique certes encore en discussion mais contenant nombre de sujets d'inquiétude pour nous tous, nécessitent aujourd'hui une discussion associant l'ensemble des partenaires sociaux à l'Insee, sur les cycles de travail, et sur la meilleure façon de résoudre les déséquilibres que nous observons.

Cela peut aller selon nous dans le sens d'une certaine harmonisation, mais doit aussi aller dans le sens d'une souplesse accrue. »